

## Qu'y apprend-on?

### Master 2

#### Semestre 9

Intitulé	Volume horaire	ECTS
Prendre en compte l'élève et sa diversité	56	9
Connaissance des acteurs et des structures du système éducatif	30	5
Préparation à l'insertion professionnelle	40	11,5
Communication	30	4,5

#### Semestre 10

Intitulé	Volume horaire	ECTS
Être acteur au sein de la communauté éducative	26	8
Préparation à l'insertion professionnelle	40	9
Gestion des situations professionnelles	18	3
Mémoire	14	10

## Qui contacter?

### Responsable du parcours

Jeannine HO-A-SIM

Maître de conférences en sciences de l'éducation

Tél. : 0594 27 27 02

Courriel : [jeannine.ho-a-sim@espe-guyane.fr](mailto:jeannine.ho-a-sim@espe-guyane.fr)

### Scolarité

Tél. : 0594 27 27 11

0594 27 27 12

0594 27 27 16

Courriel : [scolarité@espe-guyane.fr](mailto:scolarité@espe-guyane.fr)

**Campus de Troubiran**

**2091, route de Baduel**

**BP 6001 97306 CAYENNE CEDEX**

**Tél. : 05 94 27 27 00**



*Devenir CPE*

Master MEEF *mention* Encadrement Educatif  
Parcours **Conseiller Principal d'Éducation**

## Devenir CPE Qui peut devenir CPE?

### Objectifs de la formation

Le parcours proposé a une double visée, préparer aux épreuves écrites et orales du concours de la fonction publique de CPE et assurer une formation professionnelle.

Il s'agit de former les étudiants aux fonctions d'encadrement éducatifs de structures autres que scolaires et de les initier à la recherche dans différents champs des sciences de l'éducation.

### Conditions d'admission

#### Master 1

Être titulaire d'un diplôme bac+3 ou d'un titre équivalent.

Cette formation est accessible aux étudiants issus des disciplines suivantes : Sciences de l'éducation, Droit, Administration économique et sociale (AES), Éducation travail et formation (ETF) ou par validation des acquis personnels et professionnels (VAPP).

#### Master 2

L'accès à la deuxième année est de plein droit pour tout étudiant :

- ayant validé la première année du master MEEF 2nd degré CPE
- titulaire d'un M1 admis au concours CPE.

## Comment ça se passe? Où m'inscrire?

### Contrôle des connaissances

L'évaluation se fait en contrôle continu et examen terminal et s'appuie sur le référentiel de compétences professionnelles défini dans les nouveaux textes (Référentiel de compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation).

### Inscriptions

Dossier de candidatures à télécharger sur le site de l'ESPE de Guyane :

<http://www.espe-guyane.fr>

**Dépôt des candidatures jusqu'à fin juin.**

Remarque : L'inscription aux concours de recrutement s'effectue directement sur le site du Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.  
Pour en savoir plus et vous inscrire à la prochaine session de concours, consultez régulièrement le site [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)

## Qu'y apprend-on?

### Organisation pédagogique de la formation

#### Master 1

##### Semestre 7

Intitulé	Volume horaire	ECTS
Acquérir une culture professionnelle commune	56	7
Métier de CPE et vie scolaire	42	6
Connaissance en rapport avec les métiers du conseil	48	6
Communication	66	11

##### Semestre 8

Intitulé	Volume horaire	ECTS
Savoir diversifier ses pratiques pédagogiques	52	2
Connaissances des acteurs, des structures du système éducatif	62	9
Connaissance en rapport avec les métiers du conseil	38	5
Outils méthodologiques	54	7
Communication	52	7